



EHPAD GASTON CHARGÉ

Les Termelles

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 16 OCTOBRE 2017**

Le Lundi 16 octobre 2017 à 14h00, s'est tenue une réunion du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE à la Salle Polyvalente de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes d'ABILLY, sous la présidence de Mme BROSSAS.

Assistaient avec voix délibérative

Représentants des résidents

Madame MARNE Marie-Josèphe, service 1^{er} étage
Monsieur RIDET Raymond, service Rez de chaussée

Représentants des familles

Madame BROSSAS Eveline

Représentants du personnel

Madame RASILLARD Isabelle, Aide-Soignante
Madame PERRAULT Régine, Infirmière

Assistaient avec voix consultative

Madame RENSON-RAVELOSON Emmanuelle, Directrice
Monsieur GARNIER Philippe, médecin coordonnateur
Monsieur GUILLOT Anthony, Responsable des admissions et secrétaire du CVS
Madame DALONNEAU Sylviane, Animatrice
Madame DUFY Stéphanie, Responsable des services économiques

Absents et excusés

Représentants des résidents

Madame SAUVAGEON Georgette, service 1^{er} étage
Madame MORIN Madeleine, service 1^{er} étage

Représentants des familles

Madame GANTIER Dominique
Madame MAURICE Sylvie
Madame FURET Anne-Marie

Représentants de l'administration

Madame DAMANGE Isabelle, conseillère municipale de la commune d'Abilly
Monsieur VENAULT Nicolas, conseiller municipal de la commune du Grand-Pressigny
Madame BEAUDOIN Céline, Conseillère municipale de la commune du Grand-Pressigny
Madame MIQUEL, ADMR de Descartes

Représentants du personnel

Madame SAUVAGEON Valérie, Infirmière
Madame DOURY Christelle, Aide Médico Psychologique
Madame JEAU Pascaline, aide-soignante
Madame ROY Lydie, aide-soignante

Voix consultative

Madame BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé
Madame AYGALLENQ Alexandrine, Psychologue

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame BROSSAS.

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2017,
- Budget Primitif 2018,
- Bilan des dernières animations et animations à venir,
- Informations diverses,
- Questions diverses.

1. VALIDATION DU DERNIER PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 18/09/2017

Le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2017 est approuvé sans remarque ni modification.

2. BUDGET PRIMITIF 2018

Un exemplaire de l'extrait du cahier du rapport du Directeur concernant le budget 2018 a été adressé à chaque membre.

2.1. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes prennent en compte les amortissements, les tirages du prêt contracté auprès de la CDC et l'encaissement des subventions lié à la restructuration pour un montant total de **1 532 318.01 €**.

Les dépenses prennent en compte l'amortissement des subventions, les remboursements du capital des emprunts, le paiement des travaux en lien avec la restructuration et les nouvelles acquisitions pour un montant total de **1 532 318.01 €**.

2.2. L'ACTIVITE HEBERGEMENT

Nombre de journée prévisionnelle : **40 778**

Nombre de lits : **114**

Le GIR Moyen Pondéré est de **793**

2.3. LES DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION HORS TAXES

- Le groupe 1 est en augmentation de **6.28 %** par rapport au Budget Primitif 2017 alloué, soit **786 615.79 €**.
- Le groupe 2 est en augmentation de **1.55 %** par rapport au Budget Primitif 2017 alloué, soit **3 806 946.40 €**.
- Le groupe 3 est en augmentation de **85.28 %** par rapport au Budget Primitif 2017 alloué, soit **838 457.11 €**.

2.4. LES RECETTES EN ATTENUATION

Elles s'élèvent à **456 461.00 €** soit une augmentation de **119.83 %** par rapport au BP 2017 alloué.

2.5. INCORPORATION DES RESULTATS

Un déficit de **27 430.19 €** est à intégrer.

2.6. LES TARIFS JOURNALIERS HORS TAXES

Les tarifs proposés pour 2018 sont les suivants :

2.6.1.1. PRIX HEBERGEMENT 1 LIT ET 2 LITS

- Prix moyen : **58.15 €** soit une augmentation de **16.81 %** par rapport à 2017.
- Chambre à 1 lit avec Salle De Bain : **59.50 €** soit une augmentation de **19.74 %** par rapport à 2017.
- Chambre à 1 lit sans SDB : **52.54 €** soit une augmentation de **15.63 %** par rapport à 2017.

- Chambre à 2 lits avec SDB : **56.00 €** soit une augmentation de **19.48 %** par rapport à 2017.

2.6.1.2. PRIX HEBERGEMENT UPAD

59.50 € soit une augmentation de **11.13 %** par rapport à 2017.

2.6.1.3. TARIF DEPENDANCE (GIR5-6)

5.90 € soit une augmentation de **7.47 %** par rapport à 2017.

2.6.1.4. TARIF MOINS DE 60 ANS (hébergement + dépendance)

78.60 € soit une augmentation de **16.81 %** par rapport à 2017.

2.6.1.5. FORFAIT SOINS

1 839 354.20 € proposé au 01/01/2018.

2.7. SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Dépenses : **417 318.00 €** soit une hausse de **2.17 %** par rapport au budget 2017.

Recettes : **417.318.00 €** soit une hausse de **2.17 %** par rapport au budget 2017.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale émettent un avis favorable sur le budget présenté.

3. BILAN DES DERNIERES ANIMATIONS ET ANIMATIONS A VENIR

17/10/2017 : Animation jukebox : un livret circule pour que les résidents choisissent les chansons et le 17 octobre elles seront chantées par un groupe.

23/11/2017 : Loto musical EHPAD inter-établissement

13/12/2017 : Noël des enfants

18/12/2017 : Noël UPAD Flash-Musette

22/12/2017 : Noël EHPAD Flash-Musette

4. INFORMATIONS DIVERSES

Déménagement du 6 au 9 novembre 2017. Un courrier sera envoyé aux familles ou mandataires judiciaires le cas-échéant pour informer de la date exacte.

5. QUESTIONS DIVERSES

Le potage du soir est mixé et des filaments restent dans le potage.

Sur l'entrée des crevettes, du dimanche 8 octobre, les résidents se plaignent de la quantité minimum qui leur a été servie (3 crevettes).

Lors des toilettes, certaines sont interrompues pour cause d'oubli d'un matériel.

Madame RENSON-RAVELOSON fait le point sur ces questions et fera un retour lors du prochain CVS ou à Madame la Présidente dès que possible.

La séance est levée à 14h40



Destinataires : les membres du Conseil de la Vie Sociale (Titulaires et Suppléants)

Affichage à l'attention des familles : Point info Rez-de-Chaussée

EHPAD Gaston Chargé - Les Termelles – 37160 ABILLY

Tél : 02.47.91.35.00

Mail : accueil.admissions@ehpad-abilly.fr